

118^{ème} RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF : RÉUNION ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2022

PV DU C.E du 22 Septembre 2022

Par le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC

Le 22 Septembre 2022, le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC (C.E) a tenu sa 118^{ème} réunion en session ordinaire, en présentiel et par visioconférence à Kinshasa, dans la salle « Suzanne MUK » de l'hôtel SULTANI.

I. DU QUORUM ET DES PRESENCES

La vérification du quorum indique que ce dernier est atteint. En conséquence, le Comité Exécutif a valablement siégé et délibéré.

Les différents Collèges sont représentés de la manière ci-après :

Institutions publiques :

1. SEM Christian MWANDO NSIMBA KABULO, Ministre d'Etat, Ministre du Plan et Président du C.E, présent ;
2. Laurent NKINZI, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre chargé des questions économiques et financières, Membre, présent ;
3. Michel MULONGO, Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre chargé des questions juridiques et fiscales, Membre, présent ;
4. Honorable Jean de Dieu MOLEKA, point focal Sénat, Présent.

Entreprises Extractives :

5. Monsieur Robert MUNGANGA, Délégué des entreprises minières publiques, Membre, présent ;
6. Madame Yvonne MBALA, Déléguée des Entreprises Pétrolières, Membre, présente ;
7. Monsieur Simon TUMA-WAKU, Délégué des entreprises minières, Membre, présent (par visioconférence)

Société Civile :

8. Monsieur Jean Claude KATENDE, Délégué de la Société Civile, Membre, présent ;
9. Madame Nicole BILA, Déléguée de la Société Civile, Membre, présente ;
10. Monsieur Jimmy MUNGURIEK, Délégué de la Société Civile, Membre, présent (*par vision conférence*) ;

Membres ayant donné mandat :

11. SEM Eve BAZAIBA, Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Environnement et Développement Durable, 2^{ème} Vice-Présidente du CE, représentée par Monsieur Yves KITUMBA, Directeur de Cabinet, présent ;
12. SEM Didier BUDIMBU, Ministre des Hydrocarbures, Membre, représenté par Monsieur Lassity KITENGE, Conseiller ;
13. Monsieur Marcellin BILOMBA, Conseiller Principal à la Présidence de la République, Membre, représenté par Monsieur Jeef MUNUNU, Conseiller à la Présidence de la République ;
14. Monsieur KASSONGO Bin Nassor, Délégué de la Chambre des Mines, Membre, représenté par Monsieur Robert MUNGANGA, Membre;
15. Monsieur Albert KABUYA, Délégué de la Société Civile, Membre, représenté par Monsieur Jean-Claude KATENDE, Membre;

Sont absents ou empêchés :

1. SEM Antoinette N'SAMBA KALAMBAYI, Ministre des Mines, 1^{ère} Vice-Présidente du CE ;
2. SEM Nicolas KAZADI, Ministre des Finances, Membre ;
3. Honorable François NZEKUYE, point focal Assemblée Nationale ;
4. José MINGA'S, Délégué des Entreprises Forestières, présent ;

La présidence de la réunion est assurée par le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et le secrétariat par le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC.

Ont également pris part à cette réunion comme observateurs, les Experts des Ministères sectoriels, les représentants des Ambassades de Belgique et des Organisations ci-après : UE, GIZ, , PNUD, FMI, Banque Mondiale, Groupe de Coordination des Partenaires GCP, COGEP, Resource Matters ainsi que les membres du Secrétariat Technique de l'ITIE (ST).

II. DE LA VERIFICATION DU QUORUM ET L'ORDRE DU JOUR

Le Président du Comité Exécutif fait vérifier le quorum par le Coordonnateur National. Le quorum étant atteint, le Président demande ensuite au Coordonnateur national de présenter le projet de l'ordre du jour.

Après lecture, le Président demande s'il y a un point que les membres voudraient faire inscrire, avant son adoption.

Prenant la parole, le Coordonnateur National rappelle que le traitement des points 3 et 4 de l'ordre du jour nécessite la présence de leurs Excellences Mesdames les Ministres du Portefeuille et de mines pour y apporter les éclaircissements au Comité. Il informe les membres que les concernées ont adressé des correspondances au Président aux fins de solliciter l'indulgence du Comité et le renvoi desdits points à la prochaine réunion. En conséquence, il sollicite que les 3^{ème} et 4^{ème} points soient renvoyés à la prochaine réunion du Comité Exécutif à laquelle, les deux Excellences prendront part.

Moyennant ces précisions, les deux points sont renvoyés à la prochaine réunion. Ainsi, l'ordre du jour adopté se présente comme suit :

- (1) Présentation du projet de PV de la réunion du C.E du 31 Août 2022 ;
- (2) Point d'informations sur la validation de la RDC et l'avancement de la mise en œuvre du processus ITIE ;
- (3) Situation de remplacement de deux délégués du Collège Société civile au Comité Exécutif ;
- (4) Présentation de la situation financière du Comité National de l'ITIE-RDC.

Délibération :

L'ordre du jour est adopté.



III. EXAMEN DES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR

Premier point à l'ordre du jour : Présentation du PV de la réunion du 31 août 2022

A la demande du Président du Comité Exécutif, le Coordonnateur National présente le procès-verbal de la réunion du 31 Août 2022 et rappelle qu'il a été préalablement envoyé aux membres et qu'aucune observation n'a été enregistrée par le S.T.

Le Président demande s'il y a une observation ou amendement à ce procès-verbal avant qu'il ne soit adopté.

Aucun amendement ni observation n'ayant été soulevés séance tenante, le PV de la réunion ordinaire du Comité Exécutif du 31 Août 2022 est adopté.

Délibération :

Le Procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 31 Août 2022 est adopté à l'unanimité.

Deuxième point à l'ordre du jour : Points d'information sur :

- **La Validation de la RDC**

A la demande du Président du Comité Exécutif, le Coordonnateur National fait le point sur l'avancement de la validation de la RDC en informant les membres que le Comité de validation a terminé son examen et qu'il a transmis la proposition de décision au Conseil d'administration de l'ITIE qui l'examinera et annoncera la décision finale en octobre prochain quant au niveau de progrès atteint dans la mise en œuvre de la Norme par la RDC

- **L'avancement de la mise en œuvre du processus ITIE**

Le Coordonnateur National fait état de l'avancement de la mise en œuvre au travers les activités exécutées du 31 août au 21 septembre 2022.

- Tenue à Lubumbashi d'un atelier de sensibilisation des points focaux des entreprises et administrations sur la Norme ITIE et les formulaires de déclaration ;**
- Participation au colloque universitaire sur le contenu des Rapports ITIE à l'Université de Lubumbashi où le Coordonnateur National a mis l'accent sur l'exploitation des données contenues dans les rapports ITIE pour le besoin scientifique. Cette activité s'est déroulée avec l'appui de NRGI.**

- Poursuite de la Dissémination des Rapports thématiques :**

Le ST a appuyé le partenaire NRGI dans la dissémination des Rapports thématiques portant sur (i) l'état des lieux de la collecte, la répartition et gestion de redevance minière, (ii) l'évaluation de l'exécution du projet SICOMINES ainsi que (iii) le rapport i sur la divulgation des contrats. Ces activités se sont réalisées à Kolwezi, Lubumbashi et Likasi.

- Poursuite de la Vulgarisation du Décret sur les quotités 25% et 15% de la redevance minière :**

Avec l'appui financier du Conseil Présidentiel de Veille Stratégique (CPVS), le Coordonnateur National signale que cette activité de la vulgarisation du Décret sur les modalités de collecte, de

répartition, de gestion et de contrôle des quotités des 25% et 15% de la redevance minière versée aux provinces et entités territoriales décentralisées a été exécutée dans sa dernière phase dans la capitale à Kinshasa.

v) Poursuite de la mobilisation des ressources extérieures

Dans ce cadre, le Coordonnateur National souligne qu'il y a eu des réunions avec des PTF (GIZ, Banque Mondiale-Projet Encore), Ambassade de Norvège et le CAFI pour le financement du PTBA 2022.

vi) Poursuite des activités liées à l'élaboration des Rapports ITIE :

Le Coordonnateur National informe des actions en cours de réalisation pour l'élaboration des rapports ci-après :

- Rapport Standard ITIE-RDC 2020-2021 :
 - finalisation du Cadrage ;
 - recrutement par entente directe autorisée par l'ARMP et le C.E du Consultant chargé d'élaborer ce rapport. Pour sa finalisation, le ST est en attente de l'Avis de Non Objection de la DGCMP ;
 - Poursuite à Lubumbashi et à Kolwezi, des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des points focaux des entreprises et administrations sur la Norme et les formulaires de déclaration.
- Rapport sur l'artisanat minier, filière Cuivre et Cobalt et 3T&Or :
Respectivement sous financement du Ministère Belge des Affaires Etrangères via le Secrétariat International et Enabel, les contrats ont été conclus avec les Cabinets Ener Team et Mazzars qui ont gagné le marché. Les réunions de contacts et de lancement ont eu lieu.
- Rapport sur le secteur forestier financé par l'ambassade des Pays-Bas :
Les activités de collecte de données pour le cadrage et celles de sensibilisation se poursuivent avec le Cabinet KPMG qui est accompagné par le Secrétariat Technique.
- Rapport de renforcement des divulgations des EP :
le Coordonnateur National relève que les demandes d'informations ont été envoyées aux entreprises publiques lesquelles ont toutes répondues favorablement sauf la MIBA ; aussi, il fait remarquer que le consultant a entrepris des contacts sur terrain par les entretiens et la collecte des données complémentaires et enfin, le traitement progressif des données reçues.
- Rapport sur l'évaluation d'exécution des obligations sociales et environnementales par les entreprises extractives :
le Coordonnateur National indique qu'une réunion de démarrage avec le Cabinet KPMG qui produira ce rapport s'est tenue et il a été procédé à l'échange des données avec le ST. par ailleurs, la finalisation du rapport de collecte par le Secrétariat Technique est en cours.

Après cette présentation du Coordonnateur National, le Président invite les membres à faire leurs observations.

Débat :

Un membre du collège entreprises s'est interrogé si le Consultant en charge du rapport sur le renforcement des divulgations des entreprises publiques s'était rendu à Lubumbashi puisque la GECAMINES qui l'attendait ne l'a jamais vu.

Le Coordonnateur National dit avoir établi un ordre de mission pour le déplacement du Consultant et qu'il s'était effectivement rendu à l'aéroport international de Ndjili pour se rendre à Lubumbashi. Il se trouve malheureusement qu'il a raté par deux fois son avion à cause des perturbations des vols dues au manque de carburant. Il promet de vérifier la situation et de fixer le Comité Exécutif quant à ce.

Un membre du collège société civile revient sur la question de validation en cours et voudrait savoir si le Coordonnateur a entrepris des contacts utiles pour faire valoir la voix de la RDC au Comité de validation.

Le Coordonnateur National a répondu en précisant qu'au niveau du Comité de validation il n'y a aucune démarche particulière à effectuer sauf quelques contacts entrepris pour étayer les progrès réalisés par la RDC dans la mise en œuvre.

Le Président voudrait connaître la suite du travail qui avait été confié au GTT relatif à la relecture du Décret modificatif sur la création, l'organisation et le fonctionnement du Comité National de PITIE-RDC.

Le Coordonnateur National indique que le GTT a effectivement procédé à la relecture du Décret mais il précise que ce point ainsi que le Rapport d'audit de Deloitte sur les exercices 2016 – 2020 sont prévus pour être traités en réunion extraordinaire du Comité Exécutif.

Après débats, le Comité Exécutif prend acte de la présentation des points d'informations.

Troisième point de l'ordre du jour : Processus de remplacement de deux membres du collège société civile au Comité Exécutif

A la demande du Coordonnateur National, le Président du Comité accorde la parole aux membres du Collège société civile.

Un membre de ce Collège informe que la Commission mise en place par la société civile participant au processus s'était réunie en début de la semaine et poursuit le travail. Il soutient qu'à ce stade il serait indiqué d'attendre les conclusions du rapport de cette commission. Il poursuit en disant que cela répond à la liberté et l'indépendance des OSC.

Le Président fait remarquer qu'étant donné que les membres à remplacer sont fin mandat, il va falloir accorder un délai limite au Collège société civile pour que les conclusions attendues arrivent au plus vite afin de pourvoir au remplacement de ces deux délégués au Comité Exécutif.

Délibération:

Le CE décide d'accorder un délai supplémentaire au Collège société civile en attendant les conclusions de la commission de conciliation mise en place par les OSC participant au processus ITIE.



Quatrième point de l'ordre du jour : Présentation de la situation financière du Comité National de l'ITIE-RDC

Le Président rappelle que le document de la « *Situation financière du CN ITIE-RDC* » a été remis à chaque membre du CE et demande s'il y a les observations y relatives.

Revenant sur le point, il s'enquiert auprès du Coordonnateur National si la dotation du Gouvernement est satisfaisante car la fois passée, il a été indiqué un taux de réalisation de 77%. Il dit avoir eu un entretien avec son collègue Ministre des finances à ce sujet.

Le Coordonnateur National indique que le paiement de la dotation du Gouvernement est à jour. Un membre du Collège entreprises s'interroge sur l'absence de la rubrique loyer dans la situation financière.

Le Coordonnateur National fait observer que le loyer payé par le Secrétariat Technique est trimestriel et qu'aussi longtemps que la facture du trimestre n'est pas encore parvenue au ST, il est tout à fait normal que cette rubrique n'apparaisse pas dans la situation financière présentée. Après ces explications, le Président demande aux membres d'adopter la situation financière.

Délibération:

Le Comité Exécutif adopte la situation financière telle que présentée.

Avant de terminer la réunion, un membre du collège société civile s'interroge sur la poursuite de tenue des réunions en dehors du Ministère du Plan.

Le Président ainsi que le Coordonnateur National indiquent que la salle des réunions du Ministère du Plan n'a pas la capacité d'accueil pour contenir tous les membres du Comité ainsi que les différents partenaires qui sont invités en tant qu'observateurs à la réunion. Voilà pourquoi les réunions du Comité se tiennent dans d'autres cadres en dehors du Ministère.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, le Président lève la séance qui a commencé à 14h17' et pris fin à 14h47'.

Fait à Kinshasa le 22 Septembre 2022

Rapporteur

Jean-Jacques KAYEMBE

Coordonnateur National

Président du Comité Exécutif

Christian MWANDO NSIMBA KABULO

Ministre d'Etat, Ministre du Plan